

PARE-BRISE



>187038

Lebeau

Vitres d'autos

Nicolet

819 293.5777

LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019 | Volume 56, N° 39 | 20 851 exemplaires

**TRAITEMENT
ANTIROUILLE COMPLET**

7995\$ + taxes
Camion: **8995\$** + taxes

ANTIROUILLE
Champlain
MAÎTRE DEPUIS 1972

+

Antirouille
PRONOVOST

>218461

Sébastien Angers

L'AGRICULTEUR AUX MILLE PROJETS

PAGE 3

**Le palais de
justice de Nicolet
est vendu**

PAGE 4



(Photo Marie-Eve Veillette)



**La MRC de Bécancour lance
son recueil de contes**

PAGE 9

(Photo Stéphanie Lévesque)



Boutique d'articles de vapoteurs

Heureux de vous annoncer
que nous sommes

MAINTENANT OUVERTS 7 JOURS/7

Pour un grand choix, des conseils
ou informations **VENEZ NOUS VOIR!**



NOUVEL HORAIRE

Lundi-Mardi-Mercredi: 10h-18h

Jeudi-Vendredi: 10h-21h

Samedi-Dimanche: 10h-17h

286, Boul. Louis-Frédéric, Nicolet | 819 262-3255

>216947



Milieux de vie pour aînés

Les
*Résidences
Pelletier*
Créateurs de bien-Être

*C'est le temps des récoltes
aux Résidences Pelletier!*



Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer du quotidien animé des résidents et pour visionner nos vidéos cocasses!

L'agriculteur qui vise la lune

MARIE-EVE VEILLETTE
meveille@icimedias.ca

SAINTE-MONIQUE. La caricature du savant surdoué, maniant comme un pro les béchers et les pipettes, pourrait s'appliquer facilement à Sébastien Angers. À la différence de ce personnage stéréotypé, toutefois, le laboratoire de ce résident de Sainte-Monique n'est pas situé entre quatre murs blancs, mais dans des champs.



Sébastien Angers.
(Photo Marie-Eve Veillette)

Sur sa ferme, cet été, les rangs de maïs ne sont pas disposés comme ailleurs. Dans un autre champ appartenant à sa municipalité, et avec l'accord de cette dernière, il mène depuis deux ans diverses expériences portant sur des techniques de travail visant à perturber le moins possible le sol. De plus, avec un autre agriculteur de Saint-Hyacinthe, il planche sur un projet d'application qui pourrait littéralement révolutionner la façon de cultiver... en suivant une Route des fleurs!

Sébastien Angers compare sa démarche d'innovation à celle ayant permis à l'homme de marcher sur la lune. «C'est le même type d'envergure, comme défi.»

Toute sa réflexion s'inspire de l'agriculture actuelle et son grand paradigme: la guerre du vide. «Lorsqu'on veut une plante, on tue les autres. Les mauvaises herbes sont aspirées par le vide qui est créé: par quelle plante ou fleur le remplir [afin qu'il devienne rentable ou utile]? C'est un monde complexe, où il y a encore beaucoup de choses à découvrir.»

Dans le champ municipal lui servant de laboratoire à ciel ouvert, il se permet toute la créativité possible. «J'ai la chance d'y tester des choses beaucoup plus à risque que sur la terre de mon entreprise. C'est par des essais et des erreurs qu'on fait les plus beaux apprentissages.»

Intéressé tout particulièrement par la synergie des plantes, il a notamment testé la technique du *Planting Green*, qui consiste à semer dans un champ non labouré. «Ça fonctionne! Par contre, j'ai fait l'erreur d'y mettre un peu de trèfle, l'an dernier, et il domine maintenant l'espace. Avec l'aide des élèves de l'école primaire Arc-en-Ciel, je prévoyais faire pousser des citrouilles cet été, mais pour cette raison, le résultat s'est avéré peu concluant.»

Il se console en se disant que le trèfle amènera suffisamment d'azote pour l'an prochain, ce qui fournira un meilleur équilibre à son sol. «En même temps, j'aurai appris que le trèfle cohabite très bien avec le tournesol, que j'ai cultivé l'an dernier, à ma première année d'expérimentation.»

UN CHAMP DE MAÏS PAS COMME LES AUTRES

En parallèle, cet agronome de formation expérimente, dans son propre champ, une nouvelle façon de cultiver le maïs. Les rangs sont espacés de 60 pouces, plutôt que 30, tandis que les plants sont plus rapprochés entre eux: 3,5 pouces, au lieu de 6,5. Entre les rangs, Sébastien Angers a semé diverses plantes (courge, trèfle, luzerne, veste velue, mélilot...) qui lui serviront d'engrais vert par la suite.

«L'idée, c'est de créer une diversité végétale en même temps que j'obtiens mon rendement de maïs, explique-t-il. Ça permet de varier ce qu'on cultivera dans les champs, dans une optique de rentabilité. On gère de la biodiversité fonctionnelle, on crée de l'équilibre et on attire des pollinisateurs. L'an prochain, je pourrai donc semer du maïs dans la même parcelle, là où se trouvera mon engrais vert.»

Il ajoute que la plantation aux 60 pouces permet aux plants de bénéficier d'un maximum d'ensoleillement. «Ça améliore leur production. Ainsi, même si le champ de maïs est amputé de la moitié de ses rangs, j'évalue que mon rendement final ne pourrait subir qu'une diminution de 20% environ...»

Cette pratique est à l'essai aux États-Unis, où Sébastien Angers s'est rendu à quelques reprises pour recueillir de l'information, de

AUDIOPROTHÉSISTE
René Leclair
Plus de 10 ans d'expérience
• Prothèse auditive • Examen et ajustement
Ordre des audioprothésistes du Québec
Tél.: 819 376-6000
info@reneleclair.ca
Trois-Rivières 5495, boul. Jean-XXIII (suite 102)
Nicolet 160, rue du Faubourg

même que chez une quinzaine d'adeptes québécois de culture de couverture et de semis direct biologique, avec qui le Moniquois fait d'ailleurs équipe pour colliger de l'information.

«À la fin de l'exercice, nous partagerons nos erreurs et bons coups respectifs afin de réajuster nos méthodes. Je suis convaincu que ces façons de faire ont le potentiel de rendre l'agroécologie rentable et productive à grande échelle.»

LA ROUTE DES FLEURS, OU L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

Toutes ces explorations nourrissent une idée ayant germé dans sa tête et celle d'un ami, Jean-François Messier, il y a un peu plus d'un an: pourrait-on éventuellement placer l'intelligence artificielle au service des agriculteurs?

L'objectif des deux comparses est de mettre en place un guide sur le chemin à prendre pour améliorer, par exemple, la biodiversité ou diminuer l'utilisation des pesticides dans les champs en se basant sur l'expérience d'autres agriculteurs.

Pour ce faire, ils souhaitent développer une application de type «Google maps», mais qui permettrait plutôt aux agriculteurs de trouver leur «Route des fleurs» (*Flower Map*), c'est-à-dire les plantes qu'ils doivent intégrer à leur système pour arriver à leurs fins. Dans leurs projections, chaque ferme pourrait avoir accès à un portfolio de données qui inclurait tous les paramètres dont on doit tenir compte en agriculture: sol, météo, biomasses, interventions réalisées, etc.

«L'agriculteur ferait interagir toutes ces données avec divers scénarios tirés de situations réelles, et l'intelligence artificielle reconnaîtrait les meilleures routes de probabilité pour arriver au résultat souhaité.»

Selon lui, l'outil fournirait des solutions très concrètes aux agriculteurs afin de les aider, entre autres, à mieux répondre aux impératifs environnementaux actuels et futurs. «C'est bien beau dire qu'il faut réduire les gaz à effet de serre, mais il suffit de s'intéresser un peu à l'agriculture pour réaliser que ses problématiques sont beaucoup plus complexes que l'on pense...»

EN VILLE SANS MA VOITURE

Le vendredi 20 SEPTEMBRE 2019



La population est invitée à laisser les voitures à la maison et à se rendre au travail en marchant, en pédalant ou en transport en commun.



Circuit Transport en commun
et le Circuit Zoné Divin **GRATUIT**

TRANSPORT
des personnes
MRC de Bécancour

www.tpmrcb.ca | 1 866 393-2134

Une pelletée de terre bientôt pour le Carré Cloutier de Nicolet?

MARIE-EVE VEILLETTE
meveillette@icimedias.ca

NICOLET. C'est cet automne que devrait s'amorcer la première phase du Carré Cloutier, cet ambitieux projet de développement domiciliaire et commercial qui doit prendre forme sur l'immense terrain laissé vacant depuis 2007 devant l'hôtel de ville de Nicolet.

Le projet a été retravaillé par le promoteur et le Service de l'urbanisme depuis son annonce en janvier dernier et maintenant, on est en attente de la première pelletée de terre, indique la mairesse Geneviève Dubois. «Il y a eu les vacances, puis la ZIS (zone d'intervention spéciale), qui a nous a donné [une charge de] travail immense et qui a mis sur la glace plein de beaux projets pendant deux mois.»

Malgré ce ralentissement, la mairesse a bon espoir de voir les travaux commencer dans les prochaines semaines. «Il faut procéder pendant que les gens s'en rappellent encore!», lance-t-elle, ajoutant que l'intérêt est encore bien présent. «Les gens viennent prendre de l'information.»

LE CARRÉ CLOUTIER

Rappelons que c'est un projet

d'écoquartier de 4,8 M\$ qui se prépare. Il est piloté par Développement Domiciliaire 955, qui prévoit réaliser la construction de quatre édifices de deux ou trois étages, l'ajout d'un stationnement souterrain et plusieurs aménagements paysagers d'ici deux ans.

La première étape consistera à construire huit maisons de ville, soit deux édifices de type quadruplex avec des murs mitoyens entre chaque unité. Ceux-ci auront pignon sur la rue Saint-Joseph et seront à vendre séparément. Un premier édifice sera construit et le deuxième le sera lorsque les ventes le permettront.

Deux autres phases suivront. Elles permettront la construction de 15 unités de condominiums de 1800 pieds carrés (4 ½ ou 5 ½), dont sept qui seront conçues pour les personnes à mobilité réduite. Ces unités seront réparties dans deux bâtiments situés sur la rue Mgr Panet et sur une partie sur la rue Léon-XIII, à partir de laquelle il sera possible d'accéder à un garage souterrain. Sept locaux commerciaux sont également prévus à même ces deux bâtiments.

Puisqu'il s'agit d'un écoquartier, on compte évidemment utiliser des matériaux locaux et durables pour la construction.

Ostéopathie
Katia St-Onge
795, rue Henri-Vallières
NICOLET
819 701-8221



>174657



Un projet de 4,8 M\$ est en voie de voir le jour sur ce terrain. (Photo Marie-Eve Veillette)

Le palais de justice de Nicolet est vendu

MARIE-EVE VEILLETTE
meveillette@icimedias.ca

NICOLET. Le palais de justice de Nicolet, à vendre depuis l'été 2016, vient de trouver preneur. Il a été vendu à des entrepreneurs privés pour un projet d'habitation.

«Ce sera des logements, mais on ne sait pas encore si ce sera de type condos ou abordables. On n'a pas les détails», indiquait la mairesse Geneviève Dubois lorsque Le Courrier Sud l'a

interrogée à ce sujet la semaine dernière.

Le bâtiment était la propriété de la Société québécoise immobilière (SQI). Inoccupé depuis l'automne 2015, il servait auparavant à l'École nationale de police du Québec, qui y tenait des simulations en salle d'audiences. Elle a quitté les lieux lorsqu'elle a inauguré son nouveau pavillon de formation.

Le palais de justice est cité patrimonial par la Ville de Nicolet depuis 2012. Cela implique que les nouveaux acheteurs devront tenir compte de certaines restrictions lorsqu'ils entreprendront leurs travaux.

En gros, ils devront préserver l'apparence du bâtiment et respecter en tout temps son style d'origine. Ils seront tenus de fournir à la Ville les plans détaillés de toute restauration, réparation ou modification qu'ils voudront y apporter et devront obtenir l'autorisation du conseil municipal pour pouvoir les réaliser. Les grands arbres nobles qui l'entourent devront par ailleurs rester en place.

«C'est l'extérieur [du bâtiment] et le terrain qui sont visés par la citation, considérant qu'il y a déjà eu beaucoup de transformations à l'intérieur par le passé», précise le directeur général de la Ville, Pierre Genest, qui est d'ailleurs à la recherche de photos d'archives du bâtiment.

«C'est pour le compte du promoteur [qu'on recherche ces photos]. On souhaite avoir en main le plus d'informations possible (...) pour s'assurer

Le saviez-vous?

Le palais de justice de Nicolet est bâtiment de style néo-classique. Il a été construit en 1910 selon les plans de Louis Caron Junior, deuxième architecte de la dynastie nicolétaine.

de bien conserver le cachet», poursuit M. Genest. Outre la citation patrimoniale de la Ville, les promoteurs devront faire face à un autre défi: désamianter les lieux. «Il y avait de l'amiante dans ces bâtiments, à l'époque. Mais ils le savaient [au moment d'acheter le bâtiment]», termine la mairesse Dubois.

EN BREF

Des investissements à la bibliothèque de Sainte-Marie-de-Blandford

La séance du conseil de la MRC Bécancour a été l'occasion pour la municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford de se faire attribuer un montant de 19 072,00\$ pour l'amélioration de sa bibliothèque. Le projet déjà réalisé totalisait 25 672,19\$.

«C'était des rénovations majeures. Du rayonnage à la peinture en passant par l'ameublement; on a tout changé. C'est vraiment une nouvelle bibliothèque. On va même avoir bientôt un coin lecture pour les enfants et les adultes», précise Ginette Deshaies, la mairesse de Sainte-Marie-de-Blandford.

Notons que la bibliothèque située au 492 rue des Bosquets est ouverte le mardi (13h à 14h30), mercredi (18h30 à 19h30) et le jeudi (18h30 à 20h).

SPA
Mauricie

219348

Citrouille, femelle Domestique, 2 ans et demi

Shenzy, femelle Berger Australien, 8 mois

PROTÉGER ♥ SOIGNER ♥ ADOPTER

www.spamauricie.com • Facebook

5000, boulevard Saint-Jean, Trois-Rivières 819 376-0806

2800, rue des Contremaîtres, Shawinigan 819 538-9683

RENSEIGNEMENT TELÉPHONIQUE
COMMERCIAL-PROFESSIONNEL-CULTUREL

RENTEL GRATUIT

819 378-0021

Laissez-nous chercher pour vous!

213279

Le Courrier Sud
VOTRE MÉDIA D'ICI

POUR NOUS JOINDRE
635, rue du Père-Daniel
Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7
Tél.: 819 379-1490
Annonces classées: 1 866 637-5236
www.lecourriersud.com

RÉSEAU SÉLECT

Directrice générale : Amélie St-Pierre
Directrice Stratégies Médias : Amélie St-Pierre
Directrice support aux ventes : Katy Champagne
Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette

Veillez recycler ce journal

DISTRIBUTION : 20 725 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 20 851 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Convention de la poste-publication #40009757. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Le Courrier Sud, 635 rue Père Daniel, Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. Le Courrier Sud ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans Le Courrier Sud sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

Conseillères en solutions médias :
Chantal Chabot, Kathleen Leguë
Coordonnatrice aux ventes : Claire Chevalier
Rédactrice en chef : Marie-Eve Veillette
Collaborateur : Stéphane Lévesque
www.lecourriersud.com

Publié par : Icimédias inc.
Président : Renel Bouchard
Directeur-général : Marc-Noël Ouellette
Impression : Imprimeries Transcontinental inc.
division Transcontinental de la Capitale
Distribution : Distribution Transcontinental inc.
Division Publi-Sac Mauricie

Saint-Pierre-les-Becquets veut acheter le presbytère

STÉPHANE LÉVESQUE
slevesque@lecourriersud.com

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS. Grâce, entre autres, au Fonds de développement des territoires de la MRC Bécancour pour un montant de 38 596,49 \$, la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets va déposer une offre d'achat de 110 236,88 \$ pour le presbytère de l'endroit au conseil de la fabrique de la Paroisse Saint-Jean-Paul II.

«On aimerait que l'achat se fasse le plus tôt possible, mais il y a plusieurs étapes à venir. Il faut passer par la fabrique et le diocèse. Une chose qui est certaine, c'est que si cela fonctionne, la somme versée devra servir entièrement à l'entretien de l'église de Saint-Pierre-les-Becquets», explique le maire de la municipalité.

Pour ce qui est de la valeur de l'offre, Éric Dupont aurait souhaité que le presbytère soit cédé sans frais à la municipalité. «Il ne faut pas oublier que c'est la dîme des gens d'ici qui a construit ce bâtiment. Ce sont des bénévoles de chez nous qui se sont chargés de l'entretien pendant des années.

Également, l'emplacement est situé dans une zone de glissement de terrain. Notre offre est basée, entre autres, là-dessus», précise le maire de Saint-Pierre-les-Becquets.

Dans l'optique que l'offre d'achat serait acceptée, la municipalité souhaite se servir du presbytère et son terrain pour des activités et des services à la communauté. «C'est l'une des plus belles places entre Québec et Montréal. La vue est exceptionnelle. C'est le seul endroit à Saint-Pierre où l'on peut se rassembler. Il faut que cela reste à la population», conclut Éric Dupont.

Le presbytère de Saint-Pierre-les-Becquets.

(Photo archives)



FONDATION JEAN-PIERRE DESPINS



Trois médecins recrutés en une année

Le jeudi 12 septembre était particulièrement une belle journée pour la Fondation Jean-Pierre Despins de Saint-Léonard-d'Aston. En effet, on accueillait au centre médical de l'endroit trois nouveaux médecins. «Un tour du chapeau», soulignait avec fierté le président de la fondation médicale, René Bérubé. Mélodie Bélanger, Audrey Perreault et Markus Printz viennent ainsi s'ajouter aux médecins déjà présents pour former une équipe de neuf. Leur arrivée permettra de diminuer la tâche des médecins plus âgés et, par la suite, d'accueillir de nouveaux patients. (Photo Stéphane Lévesque)

Clinique d'ostéopathie Réal Morneau inc.

- › Thérapies manuelles
- › Préconise des gestes doux et indolores
- › Traite l'individu dans son entièreté

>200667

Membre d'Ostéopathie Québec (No 96-152)
215, rue Denoncourt,

NICOLET | J3T1M8

819 293-6760

real.morneau@sogetel.net

www.morneau-osteopathe.com



EN BREF

Le Centre d'interprétation écomaritime de Nicolet sera construit en 2020

Mis sur la glace à peine quelques jours après son annonce, en raison de sa présence dans la Zone d'intervention spéciale (ZIS) décrétée par Québec, le projet de construction d'un centre d'interprétation écomaritime pourra finalement aller de l'avant à Nicolet.

On se rappelle que la ZIS impose un moratoire sur la construction et la reconstruction de bâtiments situés dans son périmètre. Or, au cours de l'été, les municipalités touchées ont pu faire revoir le territoire ciblé par la ZIS. Cela leur a permis de retirer du périmètre certains secteurs, dont celui où sera situé le nouvel attrait nicolétain.

«On avait jusqu'au 19 août pour proposer des modifications [à la ZIS], rappelle la mairesse de Nicolet, Geneviève Dubois. Dans l'arrêté ministériel du 26 août, le secteur où sera situé le Centre a été retiré de la zone à la suite de nos démarches.»

La Ville doit maintenant refaire une demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement, puis aller en appel d'offre. Elle prévoit commencer la démolition du chalet de service actuel cet automne. En ce qui concerne le nouveau bâtiment, la construction commencera davantage au début de 2020.

«[La ZIS] a retardé le projet de deux mois minimalement, fait remarquer la mairesse. Pour la suite, tout va dépendre de la vitesse à laquelle on va avoir notre certificat d'autorisation du ministère. On souhaite une ouverture le plus tôt possible; idéalement en 2020.»

Les plans restent les mêmes que ceux présentés en conférence de presse au début du mois de juillet. (MEV)

21^e Édition



Samedi 12 octobre 2019

Apéro dès 17 h 30

Centre communautaire de Baie-du-Febvre

Repas 6 services qui célèbre le terroir centricois
Dégustations de bières et vins régionaux

Participation de Chef Chloé, de l'émission les Chefs de Radio-Canada,
en collaboration avec l'équipe de Traiteur-Buffer Crêpeau
Animation et prestation musicale

Coût du billet : 90\$

Pour information et achat de billet(s): 819 519-6422 ou jerome_gagnon@live.ca

>219446

LECTURE SUR LE THÈME

QUE NOUS ARRIVE-T-IL LORSQU'ON MEURT?

PAR DOMINIQUE C. COUËT

La vie continue dans un autre monde. Cette conviction correspond à mes recherches et à mon expérience personnelle. « Dans la Lumière de la Vérité – Message du Graal » a été le flambeau qui a éclairé cette recherche sur la mort et l'après-vie terrestre.

NICOLET

JEUDI 3 OCTOBRE, 19 h 00

Centre des arts populaires de Nicolet
725, boulevard Louis-Frédéric

Entrée gratuite

Renseignements : 819 244-4402

1 877 242-4901 (sans frais)

info@graal.ca



PUBLICATIONS
DU GRAAL

messedugraal.org

>218958

Élections fédérales

2019



Campagne électorale : c'est parti!

STÉPHANE LÉVESQUE

slevesque@lecourriersud.com

POLITIQUE. Il y a une semaine jour pour jour (mercredi 11 septembre), le premier ministre Justin Trudeau se rendait à la résidence de la gouverneure générale du Canada afin de dissoudre le Parlement, déclenchant, du même coup, la campagne électorale qui culminera le 21 octobre prochain, jour de vote.

Dans la circonscription de Bécancour-Nicolet-Sauvel, le député sortant Louis Plamondon sollicite à nouveau la confiance de ses citoyens. Député depuis 1984 sans interruption, le doyen de la Chambre des communes est le candidat du Bloc québécois.

Du côté du Parti libéral du Canada, c'est Nathalie Rochefort qui est la candidate. Ancienne députée de Mercier à l'Assemblée nationale de 2001 à 2003, la femme oeuvrant dans le domaine communautaire demeure à Pierreville depuis plus d'un an.

Le Parti conservateur du Canada dirigé par Andrew Scheer sera quant à lui représenté par Pierre-André Émond. L'homme d'affaires de Sorel-Tracy est le frère du député de Richelieu à l'Assemblée nationale Jean-Bernard Émond.

David Turcotte est le candidat du Parti vert du Canada. Le père de deux enfants est un intervenant social de longue date. Il a l'intention de faire de la neurodiversité un sujet central de sa campagne.

Le Parti populaire du Canada de Maxime Bernier a un candidat dans Bécancour-Nicolet-Sauvel. Il s'agit de Richard Synnott.

Patrick Villeneuve portera quant à lui les couleurs du Parti Rhinocéros.

Au moment de mettre sous presse, le Nouveau Parti démocratique du Canada n'avait pas toujours fait connaître son candidat dans la circonscription.



Louis Plamondon, député sortant et candidat du Bloc Québécois.



Nathalie Rochefort, candidate du Parti libéral du Canada.



Pierre-André Émond, candidat du Parti conservateur du Canada.



David Turcotte, candidat du Parti vert du Canada.



Richard Synnott, candidat du Parti populaire du Canada.



Patrick Villeneuve, candidat du Parti Rhinocéros.

DÉCOUVREZ DONNÉESXTRA¹, UNE NOUVELLE OPTION POUR NOS FORFAITS PAR SATELLITE

AMUSEZ-VOUS À VOLONTÉ AVEC UNE
CONNEXION SANS LIMITE DE DONNÉES!

Oui, c'est maintenant possible d'obtenir un accès Internet haute vitesse par satellite sans limite de données! Composez le 1 877 250-8904.

NJ Albert Télécommunications Inc.
1 866 546-2687

Skynet Telecom
1 866 299-8044



xplornet.com/fr

¹Profitez d'un débit allant jusqu'à 25 Mbps pour les premiers 100 Go, puis d'un débit allant jusqu'à 2 Mbps par après. Cependant, certains usages plus intensifs ou l'accès simultané par plusieurs appareils pourraient ne pas fonctionner lors de cette deuxième phase. Offerts sur certains faisceaux dans certaines régions seulement. Le véritable débit Internet peut varier en fonction de votre configuration informatique, du trafic, du serveur et d'autres facteurs. Nos politiques de gestion du trafic s'appliquent; consultez le www.xplornet.com/fr/notes-legales pour en savoir plus. Offre à durée limitée. Veuillez consulter le détaillant pour d'autres renseignements à ce sujet. Xplornet^{MD} est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2019 Xplornet Communications inc.

>217526

ÉLECTIONS: LES ÉCHOS DE LA CAMPAGNE

Louis Plamondon encensé par son chef

Le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, présent à l'investiture de Louis Plamondon, a tenu à rendre hommage à son protégé. «Ça fait 35 ans que Louis Plamondon se bat pour les gens de Bécancour-Nicolet-Saurel. 35 années de service public loyal, dévoué, mais surtout, efficace!», a-t-il déclaré.

«Louis Plamondon est un vrai député de comté qui a toujours mis la population au centre de son action. Plus que jamais, nous avons besoin d'élus de sa trempe pour défendre nos producteurs sous gestion de l'offre, promouvoir le français comme langue commune de tous les Québécois et protéger la laïcité de l'État québécois contre les envies de contestation juridique des autres chefs fédéraux. Ce sera un honneur de poursuivre la route avec un de ses militants les plus aguerris», a-t-il conclu.

Andrew Scheer à Sorel-Tracy pour appuyer Pierre-André Émond

Le chef du Parti conservateur du Canada Andrew Scheer a assisté au lancement de la campagne de Pierre-André Émond en compagnie de plusieurs autres candidats vedettes du parti.

«Leur présence est un message clair que nous sommes dans la course et que nous mettons tous les efforts pour prendre la circonscription», a commenté le candidat.

Il a poursuivi en mettant en lumière les

innombrables avantages pour la circonscription d'être enfin représentée par un parti qui est au pouvoir, un élément essentiel à la poursuite d'un développement régional digne de ce nom.

Son local électoral est désormais ouvert à la population au 52 rue du Roi à Sorel-Tracy. Le candidat répondra aux interrogations de la population avec grand plaisir.

Justin Trudeau vise la victoire dans Bécancour-Nicolet-Sorel

Justin Trudeau est venu appuyer sa candidate Nathalie Rochefort à Nicolet, le 20 août dernier. Il souhaite ravir la circonscription au Bloc Québécois lors du scrutin du 21 octobre.

«C'est un moment pour un renouveau. On amène quelqu'un de dynamique et qui a la force de bien représenter ce comté au sein d'un gouvernement fort», expliquait M. Trudeau, qui connaît Nathalie Rochefort depuis 25 ans. «Depuis qu'elle est installée dans le coin, on comprend qu'elle a énormément à offrir et je suis content qu'elle ait accepté d'être candidate pour nous.»

Le Bloc Québécois propose une loi pour interdire les brèches dans la gestion de l'offre

Louis Plamondon, candidat du Bloc Québécois, s'est dit heureux vendredi que son parti s'engage à présenter un projet de loi visant à interdire toute nouvelle brèche dans la gestion de l'offre dans les négociations commerciales.

«Nos producteurs agricoles ont été sacrifiés trois fois de suite, par les conservateurs et les libéraux, dans les accords de libre-échange. Aujourd'hui, nous constatons aussi qu'ils n'ont pas reçu un seul chèque d'indemnisation avant le déclenchement des élections. Dès notre retour au Parlement, nous allons déposer un projet de loi pour mettre fin à ce cycle de trahisons du fédéral et garantir qu'il n'y ait plus jamais de brèche dans la gestion de l'offre lors des négociations d'accords commerciaux», a déclaré Louis Plamondon.

Le projet de loi a été dévoilé jeudi matin.

POUR TOUT SAVOIR SUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE: WWW.LECOURRIERSUD.COM

Une couverture cellulaire non uniforme dans la région

Il y a un plus d'un an, la table des MRC du Centre-du-Québec commandait une étude sur la couverture cellulaire dans la région. Constat: elle n'est pas uniforme dans tous les villages et villes de la région administrative 17.

«On avait la perception qu'il y avait des places où on n'avait pas de bons réseaux et certains endroits où il n'y en avait pas du tout. On voulait s'assurer d'avoir un bon portrait de l'état de la couverture cellulaire sur l'ensemble du territoire. C'est la firme Origine avec Ambra solutions qui ont fait l'étude. On ne parle plus de perception, on parle maintenant de réalité», explique Daniel Béliveau, le directeur général de la MRC de Bécancour. «À partir de ce constat, il faut passer en mode solution. Sous peu, la firme va nous proposer des solutions pour avoir une meilleure couverture sur l'ensemble du territoire. C'est une priorité pour tous les élus», souligne-t-il dans un dossier à suivre. (S.L.)

**BRUNO ST-ONGE**

PRÉSIDENT, CO-FONDATEUR

Antirouille Métropolitain spécialiste dans le domaine de la protection antirouille depuis plus de 40 ans.

**QUALITÉ ET RAPIDITÉ D'APPLICATION**

Quand on parle d'antirouille, il faut savoir qu'il existe autant de méthodes d'application que de types de traitements et d'ateliers. La qualité d'application influence directement la durée de vie de votre véhicule. Comment reconnaître une bonne qualité d'application?

La qualité d'application fait toute la différence

L'atelier que vous choisirez doit posséder un registre décrivant les particularités de chaque modèle de véhicule. Comme les endroits vulnérables varient d'un véhicule à un autre, ce registre permet un contrôle sur la qualité d'application. De plus, des équipements à la fine pointe et des employés bien formés à chaque étape du traitement permettent un rendement supérieur et assurent une haute qualité d'application.

Peut-on faire un traitement antirouille en 10 minutes?

Oui, avec 5 employés travaillant sur un seul véhicule. Et non, si l'on compte moins de 5 employés. La durée d'un traitement, entre l'arrivée et la sortie du véhicule, est d'environ 45 minutes.

Recherchez des ateliers avec de l'expertise

Ceux-ci effectueront le travail rapidement, sous vos yeux et proprement. Il existe qu'un seul moyen de prévenir les effets néfastes de la rouille: il suffit d'un traitement à chaque année effectué par des experts. Antirouille Métropolitain, leader dans le domaine depuis plus de 40 ans.

ANTIROUILLE
MÉTROPOLITAIN?

NOUVELLE SUCCURSALE
SITUÉE À
SHAWINIGAN

Trois-Rivières Ouest
6050, rue Christophe-Péllissier
819-519-8222

NOUVEAU À SHAWINIGAN
9941, boulevard des Hêtres
819-378-8222

RENDEZ-VOUS : ANTIROUILLE.COM

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec

SEMAINE DES
DROITS DES
USAGERS 2019



USAGERS ET PROCHES :
*au cœur
des décisions!*

En cette semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux, il est important de se rappeler que la raison d'être de nos services est la personne qui les requiert, soit l'utilisateur.

En tant qu'utilisateur, vous avez des droits

Lorsqu'il s'agit de votre santé personnelle, vous êtes invités, avec le soutien de vos proches, à prendre une part active à toute décision vous concernant, c'est votre droit.

Les comités des usagers: gardiens de vos droits

En Mauricie et au Centre-du-Québec, vous êtes représentés par 12 comités des usagers. Leur mission est de vous renseigner et défendre vos droits, de promouvoir l'amélioration de la condition de vie et d'évaluer la satisfaction des services que vous avez obtenus.

Pour tout savoir sur nos comités des usagers, rendez-vous à l'adresse suivante:

ciusssmq.ca/a-propos-de-nous/comites-et-instances/comite-des-usagers-du-centre-integre

Les comités des usagers, la voix des usagers et la voie pour améliorer la qualité des services!

**Pourquoi
recycler?**

**Pour ne pas
nager dans
le plastique!**

CULTURE

Des contes d'ici à découvrir dans un nouveau livre

STÉPHANE LÉVESQUE
slevesque@lecourriersud.com

BÉCANCOUR. Le spectacle «Si la MRC m'était contée» conçu par Marc-André Fortin en 2015 vient d'accoucher d'un recueil de contes.

Les diables, lutins et compagnie de chacun des villages de la MRC de Bécancour relatés par le captivant et touchant conteur vivront maintenant pour l'éternité dans un livre intitulé «À villages découverts».

«Ce livre nous transporte dans un univers où l'imaginaire de nos villages est plus grand que nature. C'est une première publication dont nous pouvons être fiers»

- Mario Lyonnais,
préfet de la MRC de Bécancour.

Donnant un résultat fascinant, c'est à Guillaume Demers, un gars de Parisville, que l'on a pensé pour imaginer en mots et en dessins les récits fantastiques. Mylène Fortin, une résidente de Sainte-Marie-de-Blandford, est la responsable de la cohérence graphique de l'ouvrage

disponible gratuitement aux bureaux de la MRC de Bécancour.

«En 2016, le comité culturel de la MRC de Bécancour a saisi l'opportunité de mettre sur le projet d'une publication. Nous voulions partager avec vous l'ensemble des 18 histoires de Marc-André Fortin qui donneront le goût de découvrir un patrimoine vivant, un sentiment d'appartenance, une région qui s'est bâtie à coup de force et de cœur», souligne Jean-Louis Bélisle, le président du comité.

Parlant de Marc-André Fortin, le conteur de métier en est à son premier livre. «Ça fait 22 ans que je fais de l'improvisation, que j'écris à l'oral. C'était vraiment une autre chose de mettre mes contes à l'écrit, sur une forme littéraire. J'ai rapatrié ce qui existait déjà pour en faire quelque chose au goût du jour», explique l'homme de paroles et maintenant d'écrits pour qui l'accessibilité à la culture est une belle marotte. «Ce ne sont pas des longs contes. Ce n'est pas un roman. On peut les lire un à la fois. On peut y aller village par village», ajoute Marc-André Fortin qui révèle par le même souffle que les contes auront une vie virtuelle via une mise en ligne du livre et par la production de capsules vidéo.

De son côté, Guillaume Demers surfe encore sur

la vague de bonheur d'avoir participé en tant qu'illustrateur à un projet culturel portant sur sa région natale. «J'ai eu une belle latitude avec Marc-André. Je crois qu'il était en confiance», explique-t-il.

À peine imprimées, les copies du recueil de contes s'envolent vite. À ce qu'on dit – et ce n'est pas une légende –, on pense à une deuxième édition.

1 «À villages découverts» sera offert à l'ensemble des bibliothèques et des écoles de la MRC. À gauche, on reconnaît Marc-André Fortin. À droite, Guillaume Demers. Au centre, Mylène Fortin. (Photo Stéphane Lévesque)



Sophie gère son école de ballet avec brio...

mais pour en faire la promotion en ligne, il lui faut des ressources à la fine pointe.

Pour optimiser la publicité de votre entreprise sur Internet, votre référence locale, c'est :

ici **Solutions**
STRATÉGIE NUMÉRIQUE

propulsé par

Les **Hebdos**
Mauricie - Rive-Sud

Communiquez avec votre conseiller(ère) en solutions médias ou visitez le www.ici-solutions.ca.



PORT  TROIS-RIVIÈRES

De 9 h à 16 h

JOURNÉE **PORTES OUVERTES**

28 septembre 2019

VISITEZ
DISCUTEZ
DÉCOUVREZ

porttr.com/portes-ouvertes

LE COURRIER SUD - www.lecourriersud.com - Le mercredi 18 septembre 2019 - 9



NOS CLINS D'OEIL DE LA SEMAINE

Suivez-nous sur [f /LeCourrierSud](#) [@JournalCS](#) • www.lecourriersud.com

BONNE SEMAINE!



À Christelle Parker Guimont & Martin Côté, propriétaires de Côté & Parker mécanique à Baie-du-Febvre, des gens sympathiques, très compétents et serviables à qui nous souhaitons longue vie en affaires.

BIEN L'BONJOUR!



À Réjean Proulx, massothérapeute de Nicolet, ainsi qu'à sa conjointe Jocelyne Demers. M. Proulx fait partie du Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec. Pensez à le consulter à sa Clinique de kinésithérapie et d'orthothérapie. Il possède plusieurs années d'expérience.

819 293-2430

GAGNEZ VOS PLACES À LA 21^e ÉDITION DE LA GRANDE TABLÉE DU LAC ST-PIERRE



La Grande tablée des oies a lieu **le samedi 12 octobre 2019** au Centre communautaire de Baie-du-Febvre. PARTICIPEZ au tirage d'une paire de billets valeur de **180\$** en remplissant le coupon ci-bas.

TIRAGE D'UNE PAIRE DE BILLETS valeur de 180\$

Postez ou déposez votre coupon au Le Courrier Sud, 635, Père Daniel, Trois-Rivières G9A 5Z7

Nom: _____

Adresse: _____

Tél: _____

Tirage mercredi le 2 octobre au journal Le Courrier Sud.

Doublez vos chances en participant au www.lecourriersud.com à l'onglet « concours » avant le 29 septembre 2019 minuit.

AGENDA COMMUNAUTAIRE

Collective des femmes de Nicolet et région

Causerie gratuite et sans inscription tous les mercredis de 13h30 à 16h au 690 M^{re} Panet à Nicolet. Le 25 septembre: La culpabilité, par Marie-Pier Lupien, intervenante au centre. Info: 819 293-5958.

Club FADOQ Ste-Marie-de-Blandford

Bingo vendredi le 20 septembre, 19h30 au Centre Marielandais. Responsable: Michel Delisle 819 283-2430.

La messe, qu'ossa donne... C'est toujours la même chose...

Invitation pour 5 rencontres. 1^{er}, 15, 29 oct. 11 et 25 nov. de 19h à 20h 15. Centre de Prière, rue du Carmel, Nicolet, entrée côté droit. Sr. Gervaise Fréchette 819 293-4559.

Activité de financement Fabrique Notre-Dame-de-L'Espérance

Soirée de danse samedi 28 septembre à 20h au centre culturel Larochelle 4000 Port-Royal

St-Grégoire, avec l'orchestre Arc-en-ciel. Prof. Francine, coût 8\$. Info: Johane 819 233-2904.

Gala folklorique pour relais pour la vie

Dimanche 29 septembre au centre culturel de St-Grégoire

Gala folklorique de 13h à 17h au Profit du relais pour la vie Nicolet-Bécancour. Info: Colette 819 377-2135.

Les Éditions Tsemantou

Invitation à la première édition de son Pique-nique Culturel le 28 septembre dans le cadre des Journées de la culture où créativité et collectivité se réuniront au 264 Rang Grande-Terre à St-François-du-Lac.

Patrimoine Bécancour

Nouvelle session de conférences. Tous les troisièmes mercredis de chaque mois. Le 18 septembre à 19h30: Monique T. Giroux, La grippe espagnole. Au 2980 av. Nicolas-Perrot, Bécancour (secteur Bécancour). Coût: 5\$. Info: 819 603-0111 ou patrimoinebecancour.org.

rabaischocs.com



PROFITEZ D'UNE **RENTRÉE** à petits prix!

OFFRES LOCALES EN MAURICIE, NICOLET ET BÉCANCOUR!

Le Courrier Sud

VISITEZ NOTRE BOUTIQUE RABAISCHOC.COM



Lebeau vitre d'autos

25\$ pour 15\$



Stratos Pizzeria Nicolet

15\$ pour 10\$



Forfait familial

80\$ pour 50\$



Econext Informatique

50\$ pour 25\$



Antirouille Champlain

Antirouille 90\$ pour 70\$



Musée des cultures du monde

Entrée journalière 10\$ pour 5\$

Les offres disponibles en ligne peuvent différer.



PROFITEZ DE NOS RABAIS AUTOMNNAUX



CANADA

CANADA



SÉRIE CS

Moteur diesel, 21 à 25 forces, 4 roues motrices, transmission hydrostatique

*Financement

0%
jusqu'à
60
mois*



SÉRIE DK10

45 à 55 forces moteurs, moteur diesel, 4x4, transmission à vitesse 8x8



PROMOTION
Chargeur gratuit

SÉRIE NX

45 à 60 forces, moteur diesel, transmission à vitesse ou hydrostatique, disponible avec ou sans cabine



* Offre valide sur certains modèles jusqu'au 30 septembre 2019. Ne peut pas être combiné avec d'autres offres. Rabais et/ou financement basé sur l'achat d'équipements neufs définis dans la promotion. Financement sujet à l'approbation du crédit. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. EX.: Pour une transaction de 24 000\$, un acompte de 4000 \$ sera versé et un montant de 20 000\$ pourra être financé à un taux de 0%/60 mois, les paiements s'établiront à 333.33 \$/mois. ** Pour usage non-commercial seulement. S'applique sur les modèles Kioti CS, CK10, DK10 et NX. Les machines éligibles doivent être achetées et enregistrées avant le 30 septembre 2019. Contactez votre concessionnaire Kioti pour plus d'informations.

ÉQUIPEMENTS

G. GAGNON

INC.

Avec vous depuis plus de 50 ans!

yvon.gagnon@equipementsgagnon.ca
www.equipementsgagnon.ca

101, boul. Est, Maskinongé
819 227-2245

« Le seul concessionnaire reconnu au Québec certifié pour la 10^e année consécutive »



5
FIVE PAW

Programme d'excellence des concessionnaires.

Offrez-vous des extras
✓ Encadré Couleur ✓ Titre centré
✓ Caractères gras
Informez-vous auprès
de votre téléconseiller



PETITES ANNONCES CLASSÉES

Profitez également de la parution GRATUITE
de votre annonce sur VosClasses.ca.

Mode de paiement:



Heures d'affaires du service téléphonique:
lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER
ET TOUT VENDRE,
près de chez vous

Un seul numéro 1 866 637-5236

IMMOBILIER
100 à 299

MARCHANDISE
300 à 399

SERVICES
400 à 599

EMPLOI ET FORMATION
600 à 799

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX
800 à 899

VÉHICULES
900 à 999

160 Terrains / Terres à vendre

Notre-Dame-des-Bois, terrains 33000 pieds carrés et plus, à partir de 19,900\$ accès privé à plusieurs étangs, ruisseaux et montagnes. Promotion spéciale: Financement à 0% d'intérêts les premières années et taux fixe par la suite, des conditions s'appliquent, Visite guidée gratuite 819-888-2314 www.domainedesappalachies.ca

205 Logements / appartements à louer

LOGEMENT À LOUER À NICOLET
4 1/2 non-chauffé, non-éclairé, premier plancher, pas d'animaux, 480\$/mois. Au 1380, Gérard-Malouin. 450 881-2083

215 Logements / appartements chauffés / meubles à louer

DRUMMONDVILLE: 2-1/2 tout inclus 360\$, 3-1/2 tout inclus 450\$. Libres immédiatement, 819-473-4182

205 Logements / appartements à louer

!! Pour personnes 50 ans et plus Ste-Perpétue, 20 minutes de Drummondville. L'OMH offre un logement 3-1/2 au rez-de-chaussée, non meublé, rénové à neuf, disponible 1er octobre. Le taux du loyer est fixé à 25% du revenu mensuel + 38,40\$/mois pour l'électricité. Monsieur Jutras: 819-336-6639

À Saint-François-du-Lac, 4-1/2, 1er étage, 475\$, remise, stationnements, libre. 514-952-9517, 514-992-8009

GRAND 4-1/2, 2 stationnements, remise, balcon. Rue Joyal, Saint-François-du-Lac. Libre immédiatement. Références, 450-568-2793

310 Divers à vendre

Adam et Eve. Nudisme, gens libérés, chalets à louer, VR bienvenus. Brochure gratuite. 21 septembre, Party Body et Jarretelles. Party d'Halloween 21 octobre. www.camping-adam-et-eve.com Tel: 819-336-4320.

370 Matériaux de construction

TÔLES à couverture à lambris de couleur/galvanisés La longueur que vous désirez. 819-221-5429, Cell: 819-690-5429

390 Ventes de garage / Marchés aux puces

VENTE déménagement, samedi 21 septembre. Possibilité intérieure en cas de pluie. 910, Pays-Brulé, St-Célestin, JOC 1G0

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/ Mastercard)

Médium Québec réunit toujours pour vous les meilleurs voyant(e)s du Québec, reconnus pour leurs dons, leur sérieux, la qualité de leurs prédictions... Écoutez-les au 1-866-503-0830 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le # (carré) 5722. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 www.sosaaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-866-553-5652 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le # (carré) 6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.com

555 Argent à prêter

PRÊTEUR hypothécaire privé de premier et deuxième niveau. Financement rapide peu importe votre région. Service professionnel. Nos taux sont compétitifs et nos conditions de financement flexibles. Financement Brisson. 1-866-566-7081

585 Services financiers divers

SOLUTIONS à l'endettement. Trop de dettes? Reprenez le contrôle. Notre expertise en matière de faillite et de proposition de consommateur est là pour vous. Consultation gratuite. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité à Drummondville (819-479-0529) et Victoriaville (819-751-0005).

605 Emplois divers

ÉBÉNISTE 5 à 10 ans d'expérience. Armoires de cuisine. Salaire entre 20\$ et 25\$/l'heure. Ébénisterie M. Lemire inc. 8 1 9 - 6 9 6 - 4 4 5 5 cv_releve@outlook.com

945 Achat d'autos

!! RECYCLAGE NATH Achat d'autos Ferrailles/ Métaux Payons meilleur prix garanti de la région. Remorquage gratuit, service rapide, 6/7, reçus SAAQ. Payons en argent sur place. recyclagenath.ca 8 1 9 - 8 4 1 - 4 2 4 9, 819-244-4676

985 Autos à vendre

ATTENTION! ATTENTION! Besoin d'une auto. Problème de crédit? C'est fini. Aucune enquête de crédit. Financement sur place. Voiture, camion, van. Léger dépôt requis. Robert Cloutier Autos 450-446-5250 ou 5 1 4 - 8 3 0 - 0 0 9 8 1-888-446-5250 www.robertcloutierautos.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, greffière de la Ville de Bécancour, que le conseil municipal de cette Ville, lors d'une séance qui sera tenue le lundi 7 octobre 2019 à 19 h 30, à l'hôtel de ville situé au 1295, avenue Nicolas-Perrot à Bécancour, statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

SECTEUR SAINT-GRÉGOIRE

1° **Lot 6 272 268 du cadastre du Québec – 4100, avenue Arseneault**

La demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction d'une enseigne détachée sur poteau, pour avoir :

- une hauteur de 19 mètres au lieu de 15 mètres, ceci contrairement à ce que prescrit au quatrième alinéa de l'article 4.10.2 du chapitre 6A du règlement de zonage numéro 334;
- une superficie de l'affichage de 54 mètres carrés au lieu de 25 mètres carrés, ceci contrairement à ce que prescrit au deuxième alinéa de l'article 5.2.2.2 du chapitre 6A du règlement de zonage numéro 334;
- une superficie de l'affichage de 27 mètres carrés au lieu de 7,5 mètres carrés, ceci contrairement à ce que prescrit à l'article 5.2.4.2.2 du chapitre 6A du règlement de zonage numéro 334.

2° **Lot 5 331 513 du cadastre du Québec – Future adresse 1835, avenue Le Neuf**

La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'aménagement d'une entrée charretière, pour avoir une largeur d'environ 22 mètres au lieu du maximum de 11 mètres, ceci contrairement à ce que prescrit au paragraphe h) de l'article 6.3.7 du règlement de zonage numéro 334 et un rapport espace bâti/terrain de 0,07 au lieu de 0,10 minimum, ceci contrairement à ce que prescrit au feuillet n° 51 de la cédule « B » du règlement de zonage numéro 334.

3° **Lot 6 173 617 du cadastre du Québec – 2645, place Borel**

La demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction d'un bâtiment accessoire détaché de type remise, pour avoir un empiètement dans la marge avant à l'arrière de l'alignement du mur arrière du bâtiment principal de 4,5 mètres au lieu de 3 mètres et une distance de 2,5 mètres au lieu du minimum de 4 mètres au nord-est (donnant sur l'emprise de la rue Roy), ceci contrairement à ce que prescrit au deuxième alinéa du paragraphe i) de l'article 7.1.1.1 et au feuillet n° 60 de la cédule « B » du règlement de zonage numéro 334.

SECTEUR BÉCANCOUR

4° **Lot 6 296 668 du cadastre du Québec – Future adresse 8090, rue Adolphe-Rho**

La demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction d'un bâtiment principal, pour avoir une marge avant au sud (par rapport au mur latéral gauche donnant sur la rue Adolphe-Rho) de 6,35 mètres au lieu de 7 mètres, ceci contrairement à ce que prescrit au feuillet n° 31A de la cédule « B » du règlement de zonage numéro 334.

SECTEUR GENTILLY

5° **Lot 3 538 991 du cadastre du Québec – 2465, avenue du Sagittaire**

La demande de dérogation mineure vise à autoriser :

- un garage attenant au bâtiment principal ayant une marge latérale de 1,69 mètre au lieu de 2 mètres, ceci contrairement à ce que prescrit au feuillet n° 19 de la cédule « B » du règlement de zonage numéro 334;
- un bâtiment accessoire détaché de type remise ayant une marge latérale de 0,58 mètre au lieu de 1 mètre, ceci contrairement à ce que prescrit au paragraphe e) de l'article 7.1.2.1 du règlement de zonage numéro 334.

SECTEUR SAINTE-ANGÈLE-DE-LAVAL

6° **Lot 5 914 566 du cadastre du Québec – 1135, avenue des Trèfles**

La demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction d'un garage privé ayant une distance avec le bâtiment principal de 1,9 mètre au lieu de 2 mètres, ceci contrairement à ce que prescrit au paragraphe f) de l'article 7.1.2.1 du règlement de zonage numéro 334.

SECTEUR SAINTE-GERTRUDE

7° **Lot 3 294 153 du cadastre du Québec – 3330, boulevard du Parc-Industriel**

La demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction d'un garage privé, pour avoir une marge avant de 4,5 mètres au lieu de 15 mètres, ceci contrairement à ce que prescrit au premier alinéa du paragraphe c) de l'article 7.1.2.1.1 et au feuillet n° 78 de la cédule « B » du règlement de zonage numéro 334.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil, relativement à ces demandes de dérogations mineures, lors de la séance du Conseil mentionnée au premier paragraphe.

Ville de Bécancour, le 18 septembre 2019.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

T : 819 294-6500 • becancour.net
Bécancour

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE À L'ÉGARD DES RÔLES D'ÉVALUATION FONCIÈRE ET DE LA VALEUR LOCATIVE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, par la soussignée, que les rôles triennaux d'évaluation foncière et de la valeur locative de la Ville de Bécancour seront en vigueur pour le deuxième exercice financier, à compter du 1^{er} janvier 2020, et qu'ils ont été déposés à mon bureau le 10 septembre 2019. Toute personne peut en prendre connaissance en se présentant à l'hôtel de ville au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, Québec, G9H 1A1, aux heures ordinaires de bureau, à savoir du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h45 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Conformément à l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1), avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ces rôles, une demande de révision prévue à la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de cette même loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification en vertu de la loi ou, au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'a pas effectué cette modification;
- être déposée ou envoyée par courrier recommandé à l'adresse suivante :

**Service des finances
Hôtel de ville
1295, avenue Nicolas-Perrot
Bécancour (Québec) G9H 1A1**

- être faite sur la formule prescrite à cette fin, dûment remplie, disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par les règlements numéros 167 et 245 de la Municipalité régionale de comté de Bécancour, lesquels peuvent être consultés au bureau de la soussignée durant les heures ordinaires de bureau, tel qu'indiqué ci-devant.

Ville de Bécancour, le 18 septembre 2019.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

T : 819 294-6500 • becancour.net
Bécancour

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL 2020-2021-2022

Avis est par les présentes donné que le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2020, 2021, 2022, a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2019, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de la *Loi* sur la fiscalité municipale (L.R.Q.c.F-2.1), avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision à ce sujet auprès de la MRC Nicolet-Yamaska, organisme municipal responsable de l'évaluation.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2020;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC Nicolet-Yamaska
257-1, rue Mgr-Courchesne
Nicolet (Québec), J3T 2C1

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible ci-dessus indiqué ;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 97-15 de la MRC Nicolet-Yamaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Perpétue,
Ce 12 septembre 2019.

Mireille Dionne
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

>220231

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 1590, 1591, 1597 ET 1598

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de Ville de Bécancour a adopté les règlements suivants :

À la séance du 5 août 2019 :

- Règlement numéro 1590 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334 afin d'agrandir la zone H02-245 à même la zone P02-250 (Secteur Bécancour)** ».
- Règlement numéro 1591 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334 afin d'agrandir les zones H04-435 et H04-435.2 à même la zone H04-435.1 et d'ajuster les normes prescrites pour la zone H04-435.2 (Secteur Saint-Grégoire)** ».

Ces règlements sont entrés en vigueur le 12 septembre 2019, soit à la date de délivrance, par la Municipalité régionale de comté de Bécancour, des certificats de conformité.

À la séance du 9 septembre 2019 :

- Règlement numéro 1597 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement général harmonisé numéro 1585 pour lui donner le numéro de règlement RM 2019** ».
- Règlement numéro 1598 intitulé : « **Règlement décrétant une dépense de 35 000 \$ et un emprunt au fonds général de 14 000 \$ pour la construction d'une conduite d'égout domestique sur un tronçon de l'avenue des Azalées** ». Ce règlement a reçu l'approbation des personnes habiles à voter le 11 septembre 2019.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication.

Ces règlements sont déposés dans les archives de la Ville à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, G9H 1A1, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance au cours des heures régulières de bureau.

Ville de Bécancour, le 18 septembre 2019.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

T : 819 294-6500 • becancour.net 
Bécancour

83-19612-2



Province de Québec
M.R.C. Nicolet-Yamaska
Municipalité de Saint-Wenceslas

AVIS PUBLIC RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Est par les présentes donné par la soussignée, Carole Hélie, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas que le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Wenceslas pour le 3^e exercice financier du rôle triennal, soit l'année 2020, est déposé au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière, sis au 1055, rue Richard à Saint-Wenceslas, en date du 29 août 2019.

Qu'une demande de révision peut être logée à l'égard du 3^e exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi* sur la fiscalité municipale.

Que toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation.

Qu'une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité de Saint-Wenceslas ou à la commission scolaire de La Riveraine qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

Qu'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification.

Qu'une demande de révision doit, sous peine de rejet :

- ⇒ être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2^o, de la *Loi* sur la fiscalité municipale et intitulée « **Demande de révision du rôle d'évaluation foncière** ». Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Nicolet-Yamaska;
- ⇒ être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC de Nicolet-Yamaska, et ce, conformément à l'article 263.2 de la *Loi* sur la fiscalité municipale;
- ⇒ être déposée à la MRC de Nicolet-Yamaska, sise au 257-1, rue de Monseigneur-Courchesne, Nicolet (Québec) J3T 2C1 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Donné à Saint-Wenceslas, ce 11^e jour de septembre 2019.

Carole Hélie,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

>219835



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-D'ASTON

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020**

3^e exercice

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston sera, en 2020, en vigueur pour son troisième exercice financier, a été déposé au bureau de la secrétaire-trésorière en date du **29 août 2019**. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures ordinaires d'ouverture du bureau à l'hôtel de ville situé au 444, rue de l'Exposition à Saint-Léonard-d'Aston.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi* sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC Nicolet-Yamaska
257-1, rue Mgr. Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1
Téléphone : 1 877 666-2997

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la municipalité;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 97-15 de la MRC de Nicolet-Yamaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Saint-Léonard-d'Aston ce 10^{ème} jour de septembre 2019.

Carmelle L. Dupuis
Directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière

LE COURRIER SUD - www.lecourriersud.com - Le mercredi 18 septembre 2019 - 13

>219734

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RÈGLEMENT NUMÉRO 1595

AUX PERSONNES HABLES À VOTER ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné par le règlement numéro 1595 (7925, 7935, 7940 et 7945, rue Désormeaux – Secteur Bécancour).

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. LE RÈGLEMENT

Lors d'une séance du Conseil tenue le 9 septembre 2019, le conseil municipal de Ville de Bécancour a adopté le règlement numéro 1595 intitulé : « **Règlement décrétant une dépense de 44 100\$ et un emprunt au fonds général de 30 870\$ pour la construction d'une conduite d'égout domestique sur un tronçon de la rue Désormeaux** », et ce, afin de desservir les immeubles portant les numéros 7925, 7935, 7940 et 7945 de la rue Désormeaux, dans le secteur Bécancour.

2. CONSULTATION – REGISTRE

LES PERSONNES HABLES À VOTER, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné, peuvent demander que le règlement numéro 1595 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans le registre ouvert à cette fin.

a) Pièces d'identité

Au moment d'enregistrer les mentions la concernant, la personne habile à voter doit établir son identité, à visage découvert, en présentant l'un des documents suivants :

- carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- passeport canadien;
- certificat de statut d'Indien;
- carte d'identité des Forces canadiennes.

b) Nombre de demandes (signatures) requis

Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 1595 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **deux (2)**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 1595 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le registre sera accessible de 9h à 19h (sans interruption), le 26 septembre 2019, à l'hôtel de ville, situé au 1295 avenue Nicolas-Perrot, dans la Ville de Bécancour.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19h ou aussitôt que possible après cette heure, le 26 septembre 2019, dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville, à l'adresse mentionnée précédemment.

3. DESCRIPTION DU PÉRIMÈTRE DU SECTEUR CONCERNÉ

Le secteur concerné comprend les immeubles portant les numéros 7925, 7935, 7940 et 7945 de la rue Désormeaux, dans le secteur Bécancour.

4. CONDITIONS À REMPLIR POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABLE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ ET DE SIGNER LE REGISTRE

À la date de référence, soit le 9 septembre 2019, la personne doit :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

OU

- être une personne physique⁽¹⁾ ou morale⁽²⁾ qui, depuis au moins 12 mois, est :
 - propriétaire unique d'un immeuble situé dans le secteur concerné, à la condition de ne pas être domiciliée dans le secteur concerné;
 - occupante unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné, à la condition de ne pas être domiciliée ni propriétaire unique d'un immeuble situé dans le secteur concerné;
 - copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter du secteur concerné.

Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise situés sur le territoire de la municipalité a le droit d'être inscrit dans ce secteur, même si l'immeuble ou l'établissement d'entreprise s'y trouvant n'a pas la plus grande valeur foncière ou locative.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise.

Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

- (1) Cette personne doit être majeure, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle et ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- (2) La personne morale exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne par résolution. La personne désignée doit, à la date de référence, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne doit pas être en curatelle ni avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

5. CONSULTATION DU RÈGLEMENT

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au bureau de la soussignée situé à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h45 et le vendredi de 8h30 à 12h, et pendant les heures où le registre sera accessible.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec la soussignée au numéro de téléphone suivant : 819 294-6500.

Ville de Bécancour, le 18 septembre 2019.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

T : 819 294-6500 • becancour.net


AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME - RÈGLEMENT NUMÉRO 1589

Conformément à l'article 110.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance du 5 août 2019, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 1589 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement numéro 470 concernant le plan d'urbanisme afin de modifier la délimitation d'une affectation résidentielle (Secteur Bécancour)** ».

La modification apportée au plan numéro 2, contenu dans le règlement concernant le plan d'urbanisme numéro 470, se résume par l'agrandissement de l'affectation résidentielle à même l'affectation communautaire, pour y inclure les lots numéros 3 293 502 et 3 293 503 du cadastre du Québec, situés en bordure de l'avenue Mgr-Moreau, dans le secteur Bécancour.

Ce règlement est entré en vigueur le 12 septembre 2019, soit à la date de délivrance, par la Municipalité régionale de comté de Bécancour, du certificat de conformité.

Ce règlement est déposé dans les archives de la Ville à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, G9H 1A1, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance au cours des heures régulières de bureau.

Ville de Bécancour, le 18 septembre 2019.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

T : 819 294-6500 • becancour.net


AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1596 (art. 132 L.A.U.)

1. Adoption du second projet de règlement

Lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2019, le conseil municipal de la Ville de Bécancour a adopté le second projet de règlement numéro 1596 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334 afin d'autoriser certains usages dans la zone C04-449 (Secteur Saint-Grégoire)** ».

2. Objet du second projet de règlement

Ce second projet de règlement a pour but d'autoriser dans la zone commerciale C04-449, sur les lots 2 943 211, 2 943 213, 2 943 238, 5 386 586, 5 662 985, 5 745 651, 5 745 652, 5 745 655, 5 745 657, 5 903 424, 6 070 619, 6 122 510 et 6 272 268 du cadastre du Québec, les usages du grand groupe 47 – Communication, centre et réseau.

3. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée ainsi que des zones contiguës afin que ce règlement soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une demande peut provenir de la zone visée **C04-449** et des zones contiguës **A04-417, C04-447, H04-448, C04-450, C04-454, C04-462 et C04-465**.

4. Description approximative de la zone C04-449

La zone C04-449 est bornée au nord-est par une partie de l'autoroute 55, au sud-est par l'arrière des lots ayant façade sur le boulevard des Acadiens, au sud-ouest par l'arrière des lots ayant façade sur l'avenue Richard ainsi que par la limite arrière du lot numéro 2 943 341 du cadastre du Québec (3625 à 3645 du boulevard de Port-Royal) et au nord-ouest, notamment, par le commerce Location d'outils St-Grégoire. On y retrouve notamment les commerces situés sur l'avenue Arseneault, de la future avenue Hélié (qui sera située au sud-est de Location d'outils St-Grégoire) jusqu'au 4570 du côté pair, le 4605 et le 4615 du côté impair, ainsi qu'un tronçon de l'emprise de l'autoroute 55.

5. Conditions pour avoir le droit de signer une demande

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes ayant le droit de signer une demande et les modalités d'exercice de ce droit par une personne morale peuvent être obtenus en personne à l'hôtel de ville, situé au 1295 avenue Nicolas-Perrot, ou par téléphone, au 819 294-6500, aux heures normales d'ouverture de bureau.

6. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition, la zone d'où elle provient et la zone pour laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité **au plus tard à 16 h 45 le 26 septembre 2019**;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où la demande provient ou par au moins la majorité si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

7. Absence de demandes

Si la disposition du second projet n'a fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

8. Consultation du second projet et illustration des zones

Le second projet et l'illustration de la zone visée et des zones contiguës peuvent être consultés à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ville de Bécancour, le 18 septembre 2019.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

T : 819 294-6500 • becancour.net


SPORTS

Club de croquet en mode séduction

STÉPHANE LÉVESQUE
slevesque@lecourriersud.com

SAINT-LÉONARD-D'ASTON. Le Club de croquet de Saint-Léonard-d'Aston s'est mis en mode séduction en se donnant un nouveau look. Le but : assurer sa pérennité en recrutant de nouveaux membres.

« Nous sommes à faire des rénovations grâce à une subvention gouvernementale. On a changé la fournaise et l'éclairage. On a également peinturé à la grandeur et d'autres réparations sont à venir », explique Normand Gagné, le président du Club de croquet de Saint-Léonard-d'Aston depuis huit ans.

Ces modifications s'inscrivent dans une volonté de rendre plus attrayant le Club afin d'augmenter le *membership*. « Tout le monde est bienvenu, jeune ou vieux, même ceux qui ne connaissent pas le croquet. On va se faire un grand plaisir de leur expliquer le jeu. On va également de la pétanque », souligne-t-il.

Le Club de croquet est situé au 298 rue Principale à Saint-Léonard-d'Aston, dans l'ancien édifice des Chevaliers de Colomb.

Pour plus d'informations, on peut contacter Normand Gagné au 819 479-1410 ou au 819 399-3786.

Qu'est-ce que le croquet ?

Le croquet est un sport qui se dispute à l'extérieur ou à l'intérieur sur un terrain où l'on retrouve des arceaux. Les joueurs y poussent des boules en bois à l'aide de maillets. Le Québec compte une fédération de ce sport.



Normand Gagné peut compter sur la collaboration de précieux bénévoles comme Jocelyn Caya, Jean-Guy Jutras et André Boislard dans la réalisation des travaux. (Photo Stéphane Lévesque)

EMPLOIS

Propulsé par **jobboom**



OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR GÉNÉRAL DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'Office Municipal d'Habitation Au Cœur du Québec est un organisme à but non lucratif gérant 210 logements destinés aux ménages à faible revenu, répartis dans dix (10) municipalités des M.R.C. d'Arthabaska, Bécancour et Nicolet.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité du Conseil d'administration et conformément aux normes, aux politiques, aux règlements et aux directives de la Société d'habitation du Québec, la direction assume des fonctions de planification, d'organisation, de direction, de contrôle et d'évaluation des ressources et des activités relatives à la sélection des locataires, à la location des logements et à leur entretien. Elle est également responsable de la gestion des ressources financières, humaines et matérielles ainsi que du développement du logement social.

Elle apporte son soutien à l'Association des locataires et maintient des relations avec les organismes sociocommunautaires du milieu. Elle prépare et assiste aux réunions du conseil d'administration.

EXIGENCES

- Un baccalauréat en administration (ou dans une discipline équivalente);
- Trois (3) années d'expérience dans un poste de direction; une expérience dans la gestion du logement social serait un atout;
- Connaissance du milieu socio-économique;
- Capacité à communiquer et sens développé des relations humaines;
- Maîtrise des méthodes de budgétisation et de comptabilisation;
- Capacité à utiliser les outils informatiques au quotidien et les logiciels utilisés dans le cadre de l'emploi;
- Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux (2) années d'expérience pertinente.

CONDITIONS

Poste permanent
Salaire (direction classe 3) et avantages sociaux selon les normes de la Société d'habitation du Québec, les qualifications et l'expérience.

MODALITÉS

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de présentation, leur curriculum vitae et une attestation de scolarité avant le 25 septembre 2019, à l'attention de :

Mercédèse Tourigny
Office municipal d'habitation
Au Cœur du Québec
425, 5^e Rue, Daveluyville (Québec) G0Z 1C0
direction@omhcdq.com

Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, mais seuls les dossiers complets seront analysés et nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Nicolet: un enfant demande l'agrandissement du skatepark

MARIE-EVE VEILLETTE
meveille@icimediad.com

NICOLET. Émile Côté, 12 ans, s'est présenté à la séance publique du 9 septembre dernier à Nicolet pour réclamer un agrandissement du skatepark et la construction d'une « cuvette » pour bonifier les installations existantes.

« Une cuvette ressemble à un bol en ciment. On peut tourner autour ou aller dedans [avec notre planche], explique le jeune homme. On aimerait aussi faire agrandir la surface. Quand on y va, on manque de place pour circuler. Il y a toujours du monde. »



La mairesse Geneviève Dubois a reçu sa demande en lui indiquant qu'elle la transmettrait à la directrice du Service à la communauté. « Je ne sais pas si ça peut rentrer dans son budget, mais elle va l'évaluer », a-t-elle mentionné.

Elle lui a également rappelé l'existence du budget participatif citoyen, pour lequel une somme de 10 000 \$ est réservée à des projets jeunesse. « Ça pourrait être un beau projet pour l'année prochaine si ça n'entre pas dans notre budget », a-t-elle signifié.

La mairesse a conclu son échange en lui donnant de l'information sur la Commission jeunesse de la Ville, pilotée par la conseillère France Trudel.

« Une fois par mois, des jeunes viennent ici après l'école pour réfléchir à des projets. Si ça t'intéresse, tu pourrais aussi venir faire la différence pour ta ville et amener des idées pour l'améliorer. Parles-en à tes amis et prends contact avec nous. »

Le skatepark de la Ville de Nicolet.

(Photo fournie par la Ville de Nicolet)

JE SUIS LÀ POUR VOUS!



DONALD MARTEL
Député de Nicolet-Bécancour

La précieuse contribution des gens engagés dans leur communauté

Quand je visite un village ou une localité de chez nous, il m'arrive presque inmanquablement de rencontrer des gens qui donnent de leur temps ou qui se dévouent pour les autres. Ça me rappelle alors toute l'importance de l'action bénévole. J'y pense tout particulièrement chaque fois que j'emprunte le boulevard des Acadiens à Saint-Grégoire et que je passe devant le commerce de Claude Francoeur et Audrey Rainville, un couple pour qui l'engagement communautaire constitue une véritable priorité.

Leur commerce, qui porte le nom de Magasin général et Délices d'Audrey, se démarque parce qu'il est abrité dans un vieil et imposant immeuble patrimonial, dont la construction remonte à 1907. Mais Claude et Audrey ont surtout voulu en faire un lieu chaleureux et convivial. Ils accueillent sans distinction les personnes qui, pour une raison ou pour une autre, ressentent le besoin de retrouver un peu d'aide, de compassion, d'écoute et de fraternité. Pour tous ces gens, le café, et parfois le repas, sont gratuits. Le message qu'on veut envoyer en est un d'optimisme. Claude veut que sa clientèle, ses bénéficiaires, comme il les appelle, soit « contaminée » par son établissement. Les gens n'ont pas le droit d'être négatifs ici, insiste-t-il. Tout le monde parle à tout le monde.

C'est la façon que Claude et Audrey ont trouvée de faire œuvre utile, de contribuer à leur manière au bien-être de leurs concitoyens, en espérant peut-être que les gestes qu'ils posent feront bouler de neige et que cette « contamination » se répandra dans toute la société.

Je tenais à envoyer un coup de chapeau à Claude et à Audrey et à leur dire que la présence de gens engagés, généreux et soucieux du bien-être des autres constitue un atout très précieux au sein d'une collectivité.



Suivez notre député!



819 233-3521 • 1 855 333-3521

Étoiles DE LA SEMAINE



Audrey Rainville et Claude Francoeur
propriétaires du commerce
Magasin général et Délices d'Audrey
de Saint-Grégoire.

EN LOCATION 48 MOIS OU 80 000 KM

À partir de

76\$^{+TX} / SEMAINE
EN ÉQUIVALENT

Garantie complète 4 ans ou 80 000 km



Photo à titre indicatif

BUICK ENCORE 2019

No de stock: 19601-41

PDSF 29 350\$

Clé intelligente, écran tactile, bluetooth, application Apple car play, android auto, jantes 18"



Marie-Claude Durand
Conseillère



Réjean Auger
Conseiller



François Gras
Conseiller



Philippe Bruel
Conseiller

LA GRANDE LIQUIDATION GM

VOUS OFFRE JUSQU'À **20%**

DE RABAIS SUR PDSF

GMC SIERRA 1500

Stock # 19901-3

PDSF 50 665\$

À partir de **39 295\$**

Paieement au comptant incluant **RABAIS AUGER** et incluant le 20% PDSF



ou **Financement 0%** à partir de jusqu'à 72 mois

Voir détails chez le concessionnaire

VÉHICULES D'OCCASION **CERTIFIÉS**



PROFITEZ DES AVANTAGES SUR NOS VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS!

- › Inspection en 150 points et plus
- › Garantie du manufacturier
- › Assistance routière 24 heures
- › Privilège d'échange



FINANCEMENT À partir de **0%**

Voir concessionnaire

CHEVROLET CRUZE 2015

No: 19P027A..... 27,958 km

Certifié, automatique, toit, cuir, sièges chauffants, mags, bluetooth, caméra, écran tactile, RS, impeccable!

SPÉCIAL **14 295\$**



FINANCEMENT À partir de **0%**

Voir concessionnaire

CHEVROLET MALIBU LS 2015

No: 19710A..... 50,315 km

Certifié, automatique, mags, bluetooth, groupe électrique, excellente condition.

SPÉCIAL **12 295\$**



FINANCEMENT À partir de **0%**

Voir concessionnaire

BUICK ENCORE AWD LEATHER 2014

No: 19600-2A 71641 km

Certifié, cuir, toit, jantes chromées, AWD, bluetooth, sièges et volant chauffants, démarreur à distance, équipement complet.

SPÉCIAL **17 495\$**



FINANCEMENT À partir de **0%**

Voir concessionnaire

CHEVROLET CRUZE LT AUTOMATIQUE 2015

No: 19P100A..... Seulement 8505 km!!

Certifié, bluetooth, démarreur à distance, écran tactile, caméra de recul.

SPÉCIAL **13 500\$**



CHEVROLET EQUINOX AWD LT V6 AWD 2012

No: 19413A..... 132 938 km

Certifié, jantes, V6, Awd, écran tactile, caméra de recul, démarreur à distance.

SPÉCIAL **14 495\$**



TOYOTA YARIS 5 2009

No: 19900-92A 138 662 km

Automatique, moteur 1.5, régulateur de vitesse, air climatisé, volant ajustable électrique, portes et vitres électriques.

SPÉCIAL **6 595\$**

LA NOUVELLE GÉNÉRATION!



Benoît Côté
Directeur des opérations fixes



Danny Auger
Directeur des ventes de véhicules d'occasions



Gabriel Auger
Président, directeur des ventes de véhicules neufs

AUGER
AUTOMOBILE

5 ANS



3725, boul. Louis-Fréchette Nicolet

1 866 826-1596

819 293-2121

www.augerautomobile.com